

PLUi

Communauté
de Communes
des Aspès

SÉMINAIRE AGRICOLE

PLUi des ASPRES

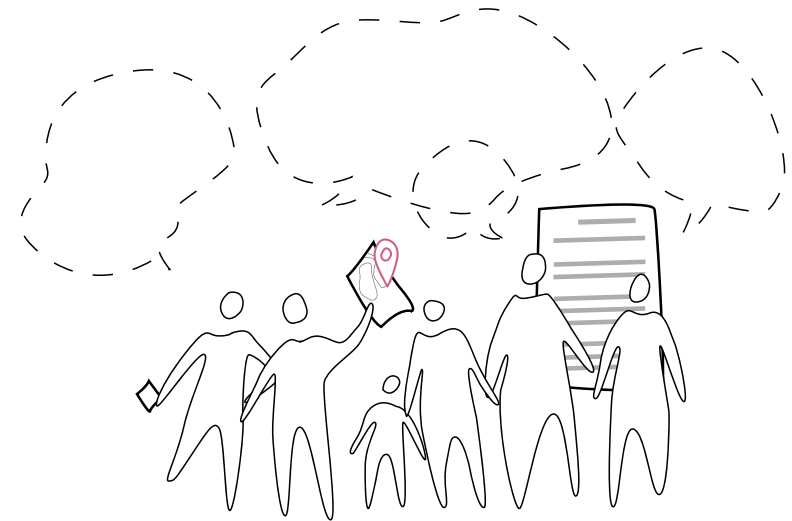
13 mai 2024

DÉROULÉ DU SÉMINAIRE

15H45 - Présentation par Cittànova

16H15 - Atelier : échanges par groupe

17H30 - Restitution collective



DÉROULÉ

1

Un Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal pour les Aspres

2

Inscrire l'agriculture dans le projet

3

L'agriculture dans les Aspres

4

Déroulé de l'atelier

1 UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL POUR LES ASPRES

QU'EST CE QU'UN PLUI ?

QUELLE VISÉE ?

Le PLUi analyse le fonctionnement du territoire et identifie ses enjeux pour construire un projet d'aménagement et de développement à l'horizon des 10 prochaines années.

Ce projet se traduira notamment au travers de règles d'utilisation et d'occupation du sol.

Le PLUi, une fois approuvé, remplacera les documents d'urbanisme actuellement en vigueur dans les communes.

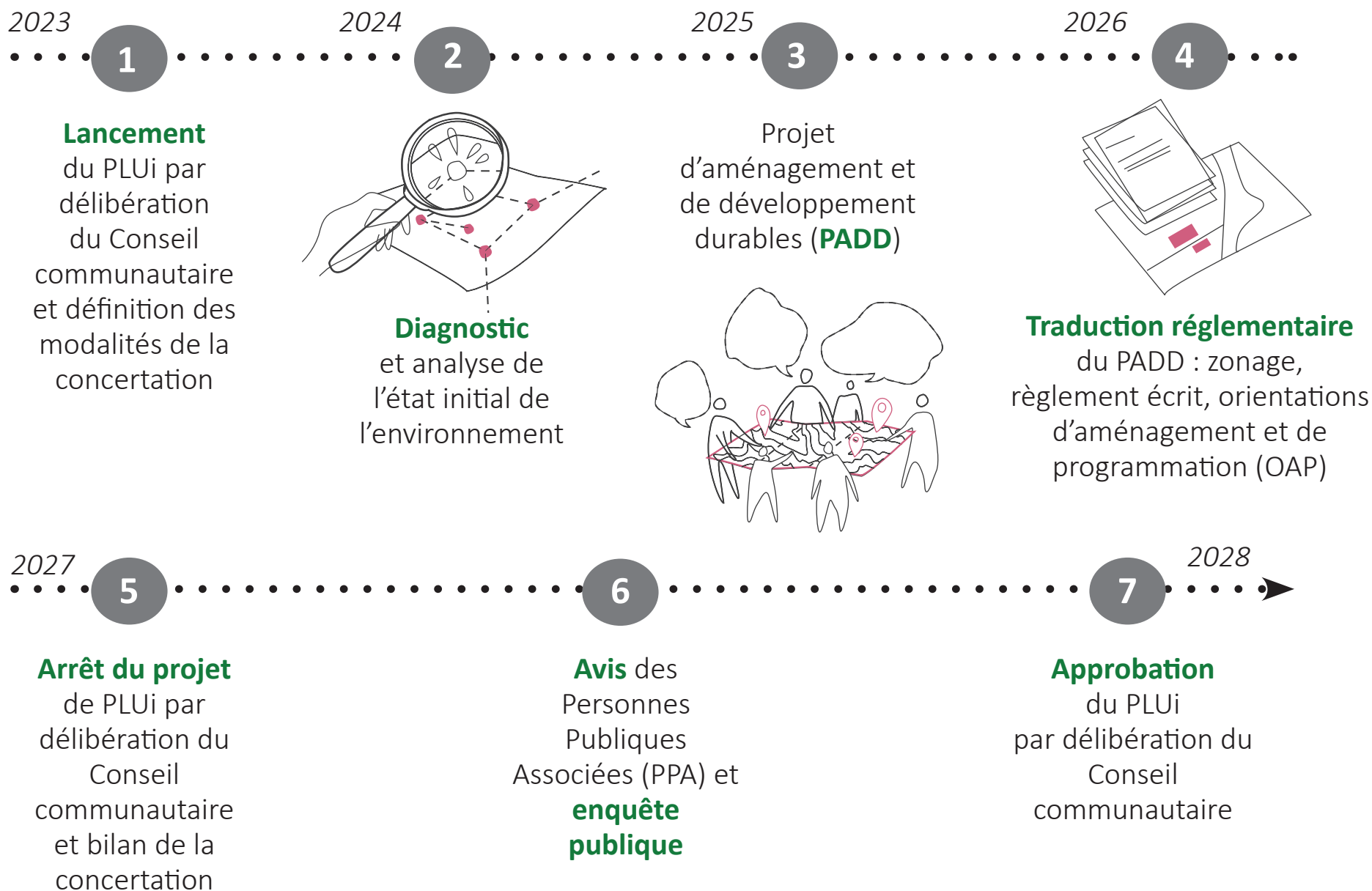
QUELLE PORTÉE JURIDIQUE ?

Le PLUi régit l'occupation des sols. Il comprend des pièces réglementaires opposables à tout projet de construction et à toute demande d'urbanisme.

QUELS OBJECTIFS ?

- » Organiser le développement urbain dans une dynamique d'attractivité et de solidarité
- » Soutenir le développement économique, notamment les activités agricoles et forestières locales
- » Assurer la transition énergétique et prévenir les risques

LES ÉTAPES DU PLUI



2

DIAGNOSTIC AGRICOLE : INSCRIRE L'AGRICULTURE DANS LE PROJET

UNE CONCERTATION SPÉCIFIQUE

Une concertation dédiée à la profession agricole :

Séminaire agricole du 13 mai

Un questionnaire remis aux agriculteurs

Des permanences agricoles : 21 et 23 mai



POURQUOI UNE CONCERTATION AGRICOLE ?

- » Récolter des données suffisamment précises et exhaustives ;
- » Prendre en considération les projets et les besoins de certains agriculteurs, évoquer des problématiques particulières ;
- » Connaître le nombre exhaustif d'exploitations agricoles sur le territoire, leur localisation et la présence ou non de bâtiments d'élevage ;
- » Identifier les attentes spécifiques des agriculteurs par rapport au PLUi, leurs projets et leurs besoins.

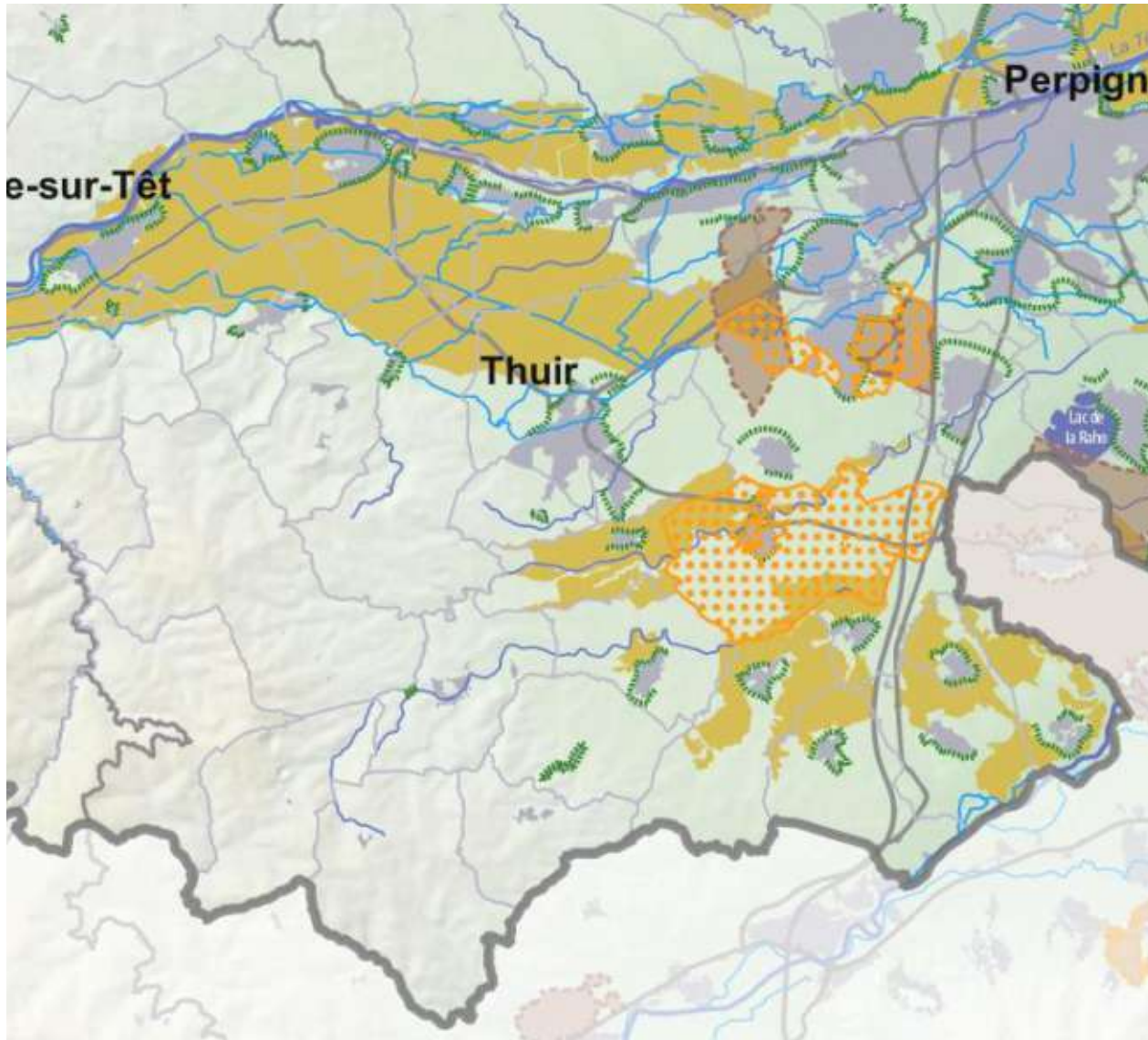
L'AGRICULTURE, UN PILIER DE L'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

- » Les exploitants agricoles : les premiers utilisateurs de l'espace rural ;
- » L'activité agricole participe à façonner les paysages ;
- » Une activité économique nourricière et donc centrale ;
- » Des espaces agricoles qui évoluent avec l'urbanisation, l'adaptation au changement climatique, la déprise agricole... ;
- » Mais un changement de paradigme amorcé par la Loi ALUR et renforcé par le principe de Zéro Artificialisation Nette : vers une réduction de la consommation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers.

UN DOCUMENT CADRE : LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA PLAINE DU ROUSSILLON

» Un document supérieur approuvé prochainement, qui s'engage pour

RENFORCER L'AGRICULTURE MÉDITERRANÉENNE



Reconnaitre et protéger les espaces agricoles

- espace agricole à fort potentiel à protéger en priorité
- frange urbaine et rurale à qualifier

Zones de projets agricoles à pérenniser

- PAEN* approuvé
- projet de PAEN
- Procédure de restructuration foncière en cours (AFAFE**)
- Procédure de mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous exploitées

* PAEN : Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains
** AFAFE : Aménagement foncier agricole, forestier et environnemental

Préserver les atouts de maintien de l'activité économique

- canaux d'irrigation à considérer et préserver

Éléments de fond de plan

- cours d'eau principal
- cours d'eau secondaire
- surface en eau
- réseau primaire de voirie
- espace urbanisé à renouveler et valoriser
- limite communale
- périmètre du SCOT

3

ÉTAT DES LIEUX DE L'AGRICULTURE DANS LES ASPRES

UNE ACTIVITÉ EN MUTATION

2000-2005



2021



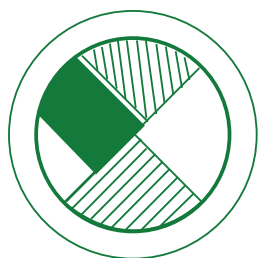
UNE ACTIVITÉ EN MUTATION

» LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS

5 737 ha de SAU

285 exploitations agricoles
en 2020

Une réduction de la surface exploitée



-13% de SAU entre 2010 et 2021

-9% Département Pyrénées Orientales mais -50% les communes les plus urbaines et les communes littorales de la Plaine du Roussillon

-14,3% du nombre d'exploitations entre 2010 et 2021

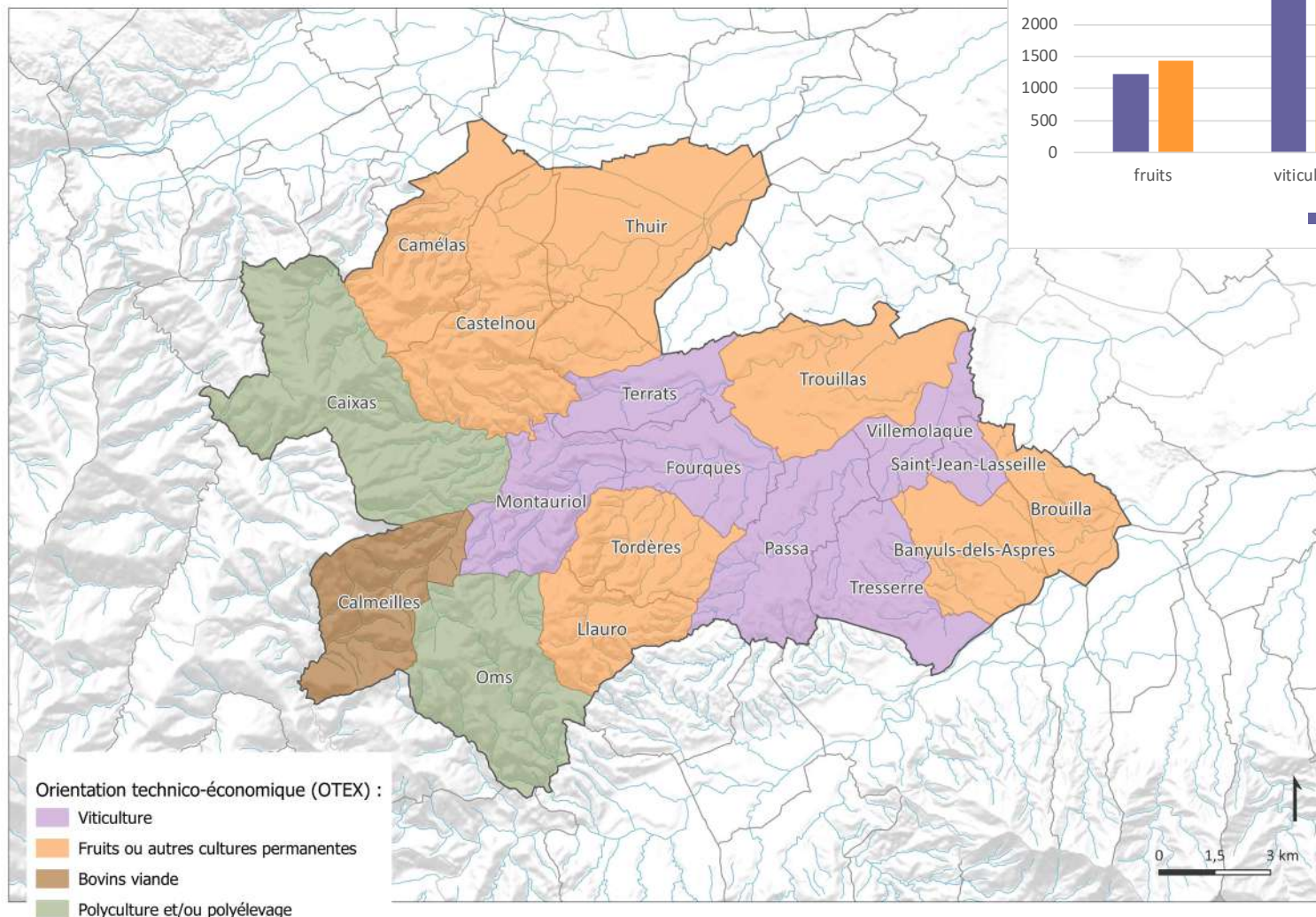
Mais des exploitations dont la taille (en surface) reste stable



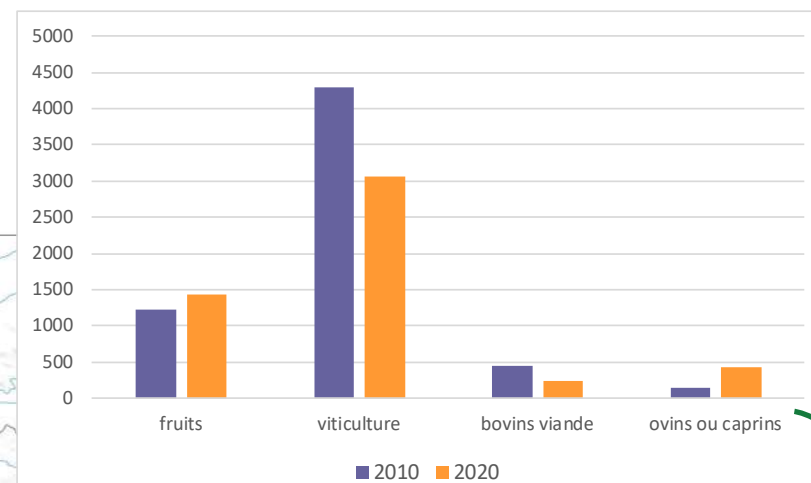
UNE ACTIVITÉ EN MUTATION

» LA TYPOLOGIE DES CULTURES

Orientation technico-économique principale en 2020



Évolution OTEX 2010 - 2020 (en SAU)



Effectifs cheptels

+20% bovins

-22% ovins

+76% caprins

entre 2010 et 2020

Le SCoT rappelle :

l'élevage est un acteur fondamental de l'aménagement du territoire qui permet de maintenir ouverts les espaces et de débroussailler à faible coût les zones à risque d'incendie

UNE ACTIVITÉ EN MUTATION

» LES EXPLOITANTS ET LA MAIN D'ŒUVRE

Vers une activité davantage salariée entre 2010 et 2020



-11% d'exploitants

-9% à l'échelle du Département des Pyrénées Orientales

+82% de salariés permanents, soit 340 effectifs

Un devenir des exploitations maîtrisé

32% des exploitants ont plus de 60 ans

mais seuls **11%** n'ont pas de projet de reprise

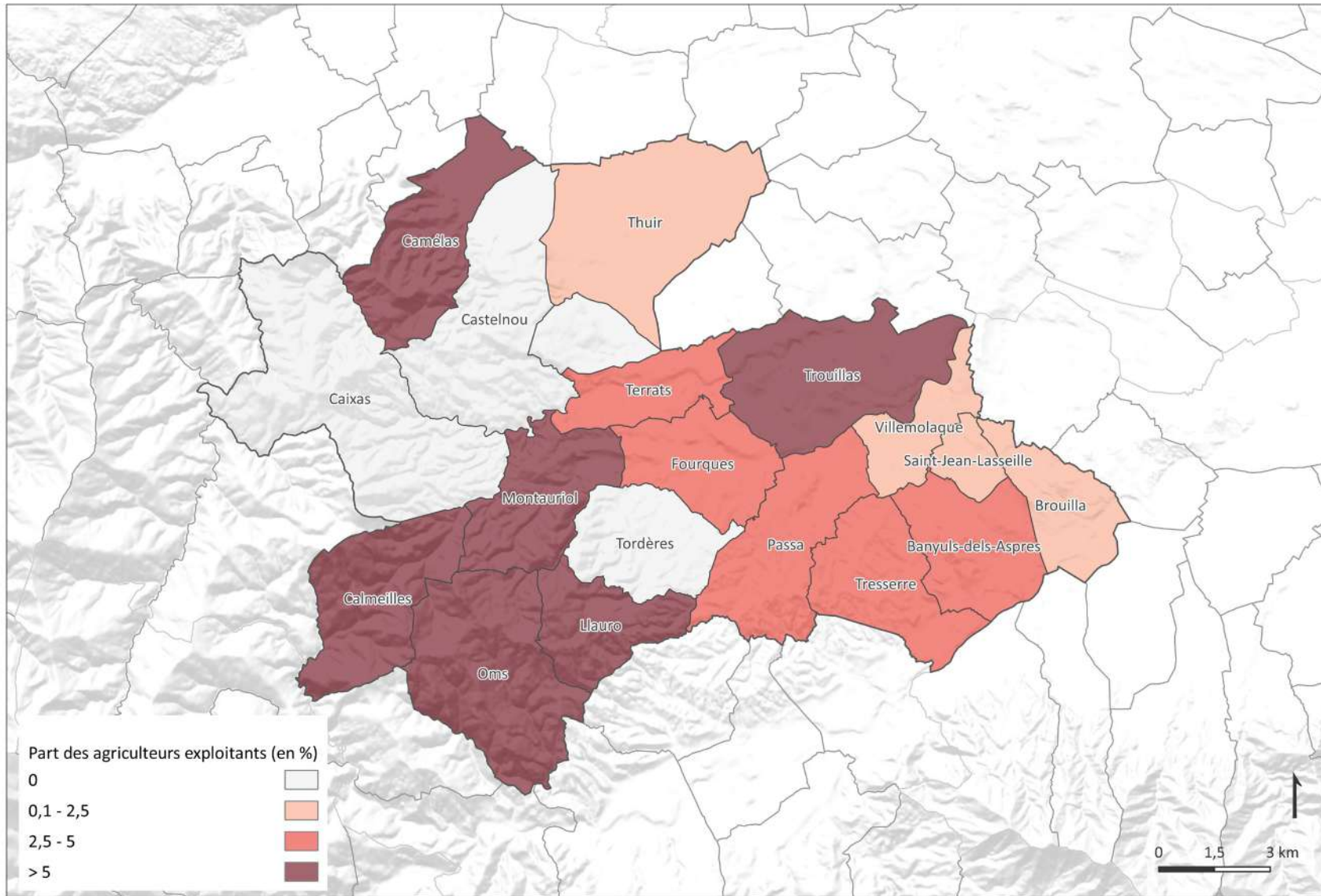
(soit 32 exploitations pour 473 ha de SAU, environ 8% de la surface totale)

A l'échelle Plaine du Roussillon : l'installation en dehors du cadre familial représente 45%

UNE ACTIVITÉ EN MUTATION

» LES EXPLOITANTS

Part des exploitants agricoles par commune en 2020 :



UNE ACTIVITÉ EN MUTATION : EVOLUTION DU CLIMAT

Un changement climatique ressenti



+24 jours « estivaux » annuels par rapport aux relevés 1963-1992
Accroissement risques incendie et inondation

Une tension sur la ressource en eau



26,3% de surface agricole utilisée irriguée en 2020 (1 529 ha)
soit **+11 points** par rapport à 2011
24,3% CC des Albères // 56,7% CC Roussillon-Conflent
-12 mm annuels en moyenne par rapport aux relevés 1963-1992

UNE ACTIVITÉ EN MUTATION

» DIVERSIFICATION DE L'ACTIVITÉ

Des activités qui animent le territoire

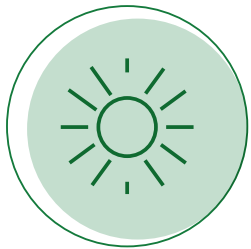


15% d'activités de diversification (travail à façon et hébergement), stable depuis 2010

x 3 le nombre d'exploitations pratiquants les circuits courts entre 2010 et 2020

Accompagnées par le **Programme Alimentaire Territorial** du Département des Pyrénées Orientales

Production agricole et production d'électricité verte



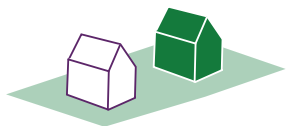
Un potentiel important sur la CC des Aspres

Une pression sur le **prix et le foncier agricole**



UNE ACTIVITÉ EN MUTATION : L'URBANISATION

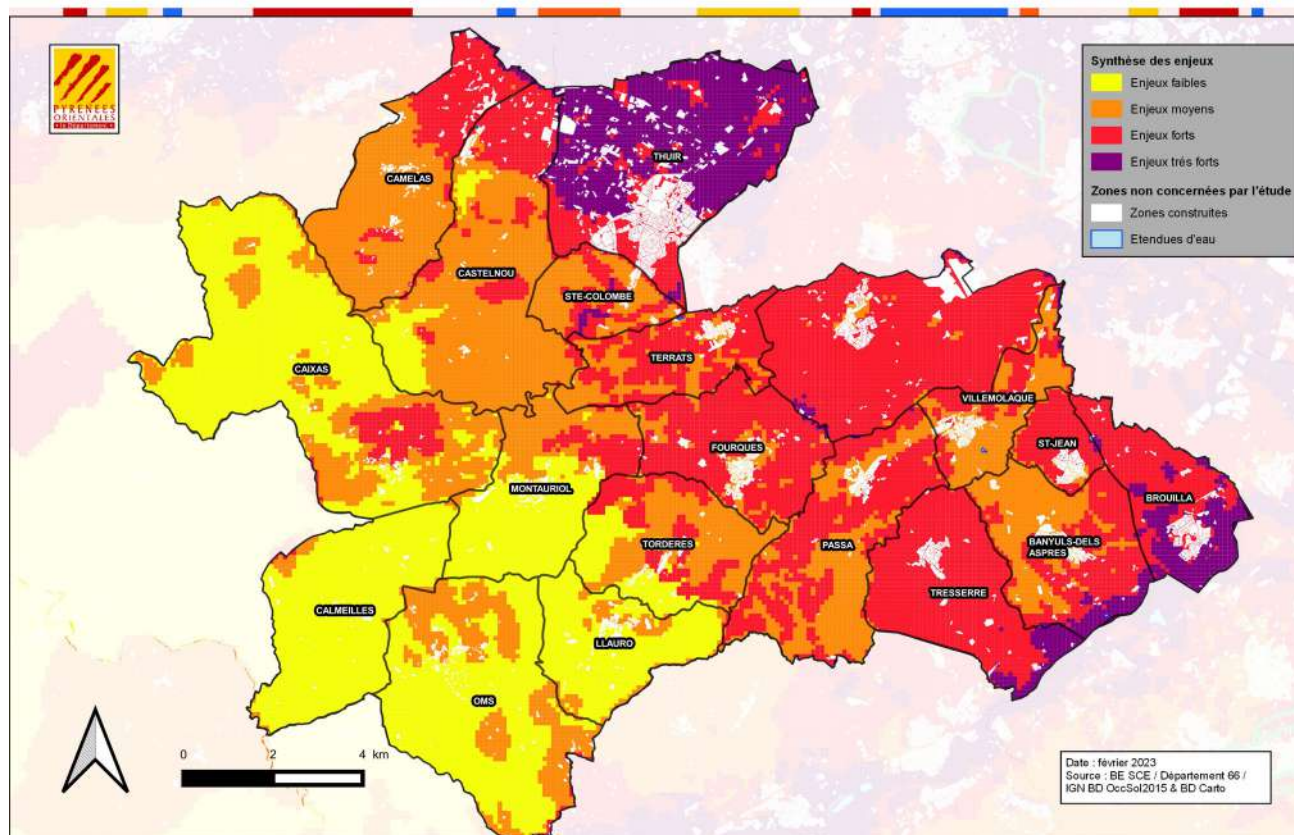
Des terres agricoles impactées par l'urbanisation



» 152 ha d'espaces agricoles, naturels et forestiers consommés entre 2011 et 2021

» 53% du stock carbone des sols : terres cultivées et prairies

SCHEMA DEPARTEMENTAL DES TERRITOIRES AGRICOLES ET NATURELS PERIURBAINS A ENJEUX
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES



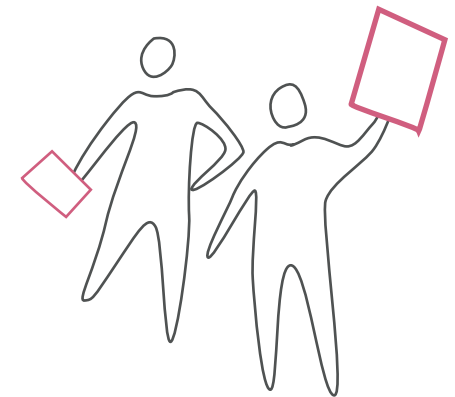
4

DÉROULÉ DE L'ATELIER

DÉROULÉ DE L'ATELIER

**COMMENT PERCEVEZ-VOUS L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE ?
QUELLES ÉVOLUTIONS POURRAIENT IMPACTER L'ACTIVITÉ ? ET AU CONTRAIRE QUELLES
DYNAMIQUES SOUTIENNENT ET PÉRENNISENT L'ACTIVITÉ ?**

- » Répartition par groupe, selon le nombre de participants
- » Chaque groupe dispose de « **CARTES THÉMATIQUES** » sur lesquelles une question est posée
- » Les participants réfléchissent collectivement afin d'apporter leurs réponses dans un espace dédié sur chaque carte
- » Restitution par groupe par un rapporteur





Les urbanistes nomades

Raisonneur

TERRITOIRE

DEAMBULATION

MISE EN COMMUN

ECHANGE
PUBLI-MO

éoute

DELRO
E.C.O
D.E.C.D.

à
pa
a
ge

Cittànova
Realta

02.40.08.03.80.

contact@cittanova.fr

www.cittanova.fr

EC-889-HR